Memo position LPP				
Titre Chap. Section Sous- Para secti grap on he	Source légale ou doctrinale	Taux de TVA applicable	Condition d'application du taux réduit	Arborescence LPP (à jour au 8 août 2019)
ті				Titre I – Dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements
TI Ch1				Chapitre 1 - DISPOSITIFS MÉDICAUX, MATÉRIELS ET PRODUITS POUR LE TRAITEMENT DE PATHOLOGIES SPÉCIFIQUES
TI Ch1 S1				Section 1 - Dispositifs médicaux pour traitement des maladies respiratoires et oto-rhino-laryngologiques (ORL)
TI Ch1 S1 SS1		20,0%		Sous-section 1 - Appareils générateurs d'aérosols (ventilation, autres DM)
TI Ch1 S1 SS2				Sous-section 2 - Dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire et prestations associées
TI Ch1 S1 SS2 P1	Décision ministérielle du 27 mai 2003	2,1%		Paragraphe 1- Oxygénothérapie
TI Ch1 S1 SS2 P2		20,0%		Paragraphe 2- Ventilation assistée
TI Ch1 S1 SS2 P3		20,0%		Paragraphe 3- Trachéotomie sans ventilation
TI Ch1 S1 SS2 P4		20,0%		Paragraphe 4- Dispositif médical à pression positive continue (PPC) pour traitement du syndrome d'apnées/hypopnées obstructives du sommeil et prestations associées
TI Ch1 S1 SS2 P5				Paragraphe 5- Forfaits hebdomadaires correspondant à l'association de forfaits de l'insuffisance respiratoire
TI Ch1 S1 SS2 P5	Décision ministérielle du 27 mai 2003	2,1%	Uniquement pour la partie du forfait relative à l'oxygénothérapie, l'autre est à 20%	1- Forfaits hebdo. correspondants à l'association d'un forfait de l'oxygéno. avec un autre forfait de l'insuffisance respiratoire, hors PPC
TI Ch1 S1 SS2 P5				2- Forfaits hebdo. de pression positive continue associés à un forfait hebdomadaire du respiratoire : - d'oxygéno. ; - et/ou d'hyperinsufflations ou d'in-exsufflations
TI Ch1 S1 SS2 P5	Décision ministérielle du 27 mai 2003	2,1%	Uniquement pour la partie du forfait relative à l'oxygénothérapie, l'autre est à 20%	Patients > 16 ans : (PPC + oxygénothérapie) ou (PPC + hyperinsufflations ou in-exsufflations) ou (PPC + oxygénothérapie + hyperinsufflations ou in-exsufflations)
TI Ch1 S1 SS2 P5	Décision ministérielle du 27 mai 2003	2,1%	Uniquement pour la partie du forfait relative à l'oxygénothérapie, l'autre est à 20%	Patients < 6 ans : PPC + oxygénothérapie
TI Ch1 S1 SS2 P5		20,0%		Patients < 6 ans : PPC + hyperinsufflations ou in-exsufflations
TI Ch1 S1 SS2 P5	Décision ministérielle du 27 mai 2003	2,1%	Uniquement pour la partie du forfait relative à l'oxygénothérapie, l'autre est à 20%	Patients < 6 ans : PPC + oxygénothérapie + hyperinsufflations ou in-exsufflations
TI Ch1 S1 SS2 P5	Décision ministérielle du 27 mai 2003	2,1%	Uniquement pour la partie du forfait relative à l'oxygénothérapie, l'autre est à 20%	Patients de 6 à 16 ans : PPC + oxygénothérapie
TI Ch1 S1 SS2 P5		20,0%		Patients de 6 à 16 ans : PPC + hyperinsufflations ou in-exsufflations
TI Ch1 S1 SS2 P5	Décision ministérielle du 27 mai 2003	2,1%	Uniquement pour la partie du forfait relative à l'oxygénothérapie, l'autre est à 20%	Patients de 6 à 16 ans : PPC + oxygénothérapie + hyperinsufflations ou in-exsufflations
TI Ch1 S1 SS3				Sous-section 3 - Autres dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire
TI Ch1 S1 SS3 P1		20,0%		Paragraphe 1- Aspirateurs trachéaux et prestation de livraison
TI Ch1 S1 SS3 P2		20,0%		Paragraphe 2- Chambres d'inhalation pour l'administration de médicaments par aérosol-doseur dans les affections respiratoires
TI Ch1 S1 SS3 P3		20,0%		Paragraphe 3- Débitmètre de pointe
TI Ch1 S1 SS3 P4		20,0%		Paragraphe 4- Spiromètres
TI Ch1 S1 SS3 P5	c du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Paragraphe 5- Dispositifs médicaux pour laryngectomisés

Titre Chap. Section on	secti gran	Source légale ou doctrinale	Taux de TVA applicable	Condition d'application du taux réduit	Arborescence LPP (à jour au 8 août 2019)
TI Ch1 S2					Section 2 - Dispositifs médicaux pour perfusion à domicile
TI Ch1 S2	SS1		20,0%		Sous-section 1 - Dispositifs médicaux et prestations associées de perfusion à domicile (hors insulinothérapie)
TI Ch1 S2	SS2	d du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 2 - Dispositifs médicaux pour l'insulinothérapie
TI Ch1 S3					Section 3 - Dispositifs médicaux pour auto-traitement, autocontrôle et automesure
TI Ch1 S3	SS1	d du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 1 - Dispositifs d'autosurveillance
TI Ch1 S3	SS2	d du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 2 - Dispositifs d'autotraitement (seringues, stylos injecteurs)
TI Ch1 S3	SS3		20,0%		Sous-section 3 - Dispositifs médicaux pour automesure
TI Ch1 S4					Section 4 - Dispositifs médicaux pour le traitement de l'incontinence, le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique et pour l'appareil uro-génital
TI Ch1 S4	SS1	e du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 1 - Dispositifs médicaux pour incontinents urinaires, fécaux et stomisés et pour le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique
TI Ch1 S4	SS2		20,0%		Sous-section 2 - Dispositifs médicaux pour l'appareil uro-génital
TI Ch1 S5					Section 5 - Produits pour nutrition ou réhydratation et matériels d'administration
TI Ch1 S5	SS1	1° du A de l'article 278-O bis du CGI%	5,5%		Sous-section 1 - Alimentation orale
TI Ch1 S5	SS2				Sous-section 2 - Produits pour nutrition entérale et prestations associées
TI Ch1 S5	SS2 P1		20,0%		Paragraphe 1- Prestations associées à la nutrition entérale à domicile
TI Ch1 S5	SS2 P2	1° du A de l'article 278-O bis du CGI%	5,5%		Paragraphe 2- Produits pour nutrition entérale à domicile pour adultes
TI Ch1 S5	SS2 P3	1° du A de l'article 278-O bis du CGI%	5,5%		Paragraphe 3- Produits pour nutrition orale et entrale à domicile pour les enfants de moins de seize ans
TI Ch1 S5	SS2 P4	1° du A de l'article 278-O bis du CGI%	5,5%		Paragraphe 4- Produits pour nutrition entérale à domicile pour adultes et enfants
TI Ch1 S5	SS3				Sous-section 3 - Dispositifs médicaux d'administration de la nutrition entérale
TI Ch1 S5	SS3 P1	e du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Paragraphe 1- Bouton de gastrostomie et de jéjunostomie
TI Ch1 S5	SS3 P2		20,0%		Paragraphe 2- Sondes pour nutrition entérale à domicile
TI Ch1 S5	SS4		20,0%		Sous-section 4 - Prestations pour nutrition parentérale à domicile
TI Ch1 S5	SS5	1° du A de l'article 278-O bis du CGI%	5,5%		Sous-section 5 - Solutés de réhydratation orale
TI Ch1 S6			20,0%		Section 6 - Dispositifs médicaux de prévention, de traitement et de maintien pour l'appareil locomoteur

Titre Chan.	Sous- Para secti grap on he	Source légale ou doctrinale	Taux de TVA applicable	Condition d'application du taux réduit	Arborescence LPP (à jour au 8 août 2019)
TI Ch1 S	57				Section 7 - Dispositifs médicaux pour autres traitements et articles divers
TI Ch1	57 SS1	c du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 1 - Dispositifs sur mesure pour photothérapie pour patients atteints de la maladie de crigler-najjar et la surveillance de la bilirubinémie des patients
TI Ch1	57 SS2		20,0%		Sous-section 2 - Appareils de neurostimulation électrique transcutanée pour le traitement des douleurs rebelles et consommables
TI Ch1	57 SS3	e du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 3 - Médicaments devenus DM à compter du 14 juin 1998
TI Ch1	57 SS4				Sous-section 4 - Articles divers
TI Ch1	57 SS4		20,0%		Tire-lait
TI Ch1	57 SS4	BOI-TVA-LIQ-30-10-60, #60	5,5%		Préservatifs masculins lubrifiés
TI Ch1 S	57 SS4				Génériques
TI Ch1 S	57 SS4	c du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Dispositifs stérile de recueil des saignées et accessoires.
TI Ch1 S	57 SS4		20,0%		Aiguille sertie pour suture
TI Ch1 S	57 SS4		20,0%		Seringue hypodermique en cristal
TI Ch1 S	57 SS4		20,0%		Solution pour pulvérisations endobuccales pour le traitement de la xérostomie ou de l'hyposialie
TI Ch1 S	57 SS4		20,0%		Solution stérile pour traitement symptomatique de la sécheresse oculaire avec kératite ou kératoconjonctivite sèche
TI Ch1 S	57 SS4		20,0%		Solution stérile pour traitement de la sécheresse oculaire associée à un dysfonctionnement meibomien
TI Ch1 S	57 SS4		20,0%		Solution stérile de chlorure de sodium à 7 % pour nébulisation pour le traitement de la mucoviscidose
TI Ch1	57 SS4		20,0%		Pommade à l'urée pour avulsion chimique de l'ongle
TI Ch1 S	57 SS4		20,0%		Dispositif de réhabilitation de la mobilité mandibulaire
TI Ch1	57 SS4		20,0%		Location et maintenance du dispositif d'assistance circulatoire mécanique (DACM)
TI Ch1 S	57 SS4		20,0%		Crème pour traitement de la dermatite atopique légère à modérée chez l'adulte et l'enfant de six mois et plus
TI Ch1	57 SS4		20,0%		Défibrillateurs externes portables

## Taux de TVA applicable aux produits et prestations inscrits sur la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L165-1 du code de la sécurité sociale (LPP)

Titre Chap. Secti on Sous- Para secti grap on he	Source légale ou doctrinale	Taux de TVA applicable	Condition d'application du taux réduit	Arborescence LPP (à jour au 8 août 2019)
TI Ch2				Chapitre 2 - DM ET MATERIELS DE MAINTIEN A DOMICILE ET D'AIDE A LA VIE POUR MALADES ET HANDICAPES
TI Ch2 S1		20,0%		Section 1 - Lits et matériels pour lits
TI Ch2 S2				Section 2 - Dispositifs médicaux et matériels d'aide à la vie
TI Ch2 S2 SS1	c du 2° de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 1 - Appareil modulaire de verticalisation
TI Ch2 S2 SS2	BOI-TVA-LIQ-30-10-50, #100	10,0%		Sous-section 2 - Cannes et béquilles
TI Ch2 S2 SS3		20,0%		Sous-section 3 - Coussins de série de positionnement des hanches et des genoux, pour patients polyhandicapés, en position allongée
TI Ch2 S2 SS4				Sous-section 4 - Déambulateurs et prestation de livraison
TI Ch2 S2 SS4	BOI-TVA-LIQ-30-10-50, #100	10,0%		Achat
TI Ch2 S2 SS4	BOI-TVA-LIQ-30-10-50, #100	20,0%		Location
TI Ch2 S2 SS4	BOI-TVA-LIQ-30-10-50, #100	10,0%		Forfait de livraison
TI Ch2 S2 SS5		20,0%		Sous-section 5 - Dispositif de traction continue et dynamique du rachis et prestation de livraison
TI Ch2 S2 SS6	c du 2° de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 6 - Fauteuil roulant a la location et prestation de livraison
TI Ch2 S2 SS7	c du 2° de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 7 - Sièges pouvant être adaptés sur un châssis à roulettes (dont sièges coquille)
TI Ch2 S2 SS8	c du 2° de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Sous-section 8 - Appareils destinés au soulèvement du malade
TI Ch2 S2 SS9				Sous-section 9 - Appareils divers d'aide à la vie (appui-tête, casques, postiches, chaise-percée, couteaux)
TI Ch2 S2 SS9	c du 2° de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Appareil de soutien partiel de la tête
TI Ch2 S2 SS9	c du 2° de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Appareil de soutien partiel de la tête, remplacement du serre-tête.
TI Ch2 S2 SS9	c du 2° de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Casque de protection pour enfant handicapé.
TI Ch2 S2 SS9		20,0%		Chaise percée avec accoudoirs et seau.
TI Ch2 S2 SS9		20,0%		Coquille pour bain en matière plastique, modèle enfant,< ou = 16 ans.
TI Ch2 S2 SS9		20,0%		Socle à inclinaison variable de coquille pour bain, matière .plastique, < ou = 16 ans.
TI Ch2 S2 SS9		20,0%		Gants de cuir pour prothèse de main, la paire.
TI Ch2 S2 SS9		20,0%		Gant sur mesure pour mutilation de main, en cuir, non fourré.
TI Ch2 S2 SS9		20,0%		Gant sur mesure pour mutilation de main, en cuir, fourré.
TI Ch2 S2 SS9		20,0%		Postiche pour homme ou femme.
TI Ch2 S2 SS9	BOI-TVA-LIQ-30-10-50, #100	10,0%		Couteau, couteau-fourchette, liants avec étui.
TI Ch2 S2 SS10		20,0%		Sous-section 10 - Prothèses capillaires
TI Ch3		20,0%		Chapitre 3 - ARTICLES POUR PANSEMENTS, MATERIELS DE CONTENTION
TI Ch4		20,0%		Chapitre 4 - ACCESSOIRES DE PRODUITS INSCRITS AU TITRE III (antennes, câbles et batteries pour stimulateurs phréniques)

Sous- Para				
Titre Chap. Secti secti grap on he	Source légale ou doctrinale	Taux de TVA applicable	Condition d'application du taux réduit	Arborescence LPP (à jour au 8 août 2019)
TII				Titre II – Orthèses et Prothèses externes
TII Ch1	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Chapitre 1 - ORTHESES
TII Ch2		20,0%		Chapitre 2 - OPTIQUE MEDICALE
TII Ch3	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Chapitre 3 - AIDES AUDITIVES
TII Ch3 S1	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Section 1 - Aide auditive pour les personnes au-delà de leur 20e anniversaire
TII Ch3 S2	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Section 2 - Aides auditives pour les personnes jusqu'au 20e anniversaire
TII Ch3 S3	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Section 3 - Gestion administrative relative aux prestations de suivi pour l'utilisation d'une aide auditive
TII Ch3 S4	BOI-TVA-LIQ-30-10-50, #50	5,5%	Seulement si les piles sont spécifiques aux aides auditives ou non spécifiques mais livrées avec	Section 4 - Allocation forfaitaire relative aux piles
TII Ch3 S5	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Section 5 - Audioprothèse, entretien et réparations
TII Ch3 S6	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Section 6 - Entretien et réparations pour processeurs pour implants cochléaires et implants du tronc cérébral
TII Ch3 S7	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Section 7 - Processeurs, accessoires et réparations pour prothèses auditives ostéo-intégrées et implants d'oreille moyenne
TII Ch4	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Chapitre 4 - PROTHESES EXTERNES NON ORTHOPEDIQUES
TII Ch5	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Chapitre 5 - PROTHESES OCULAIRES ET FACIALES
TII Ch6	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Chapitre 6 - PODO-ORTHESES
TII Ch7	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Chapitre 7 - ORTHOPROTHESES (non codé)
TIII	b du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Titre III – Dispositifs médicaux implantables, implants issus de dérivés d'origine humaine ou en comportant et greffons tissulaires d'origine humaine
TIV	a du 2° du A de l'article 278-O bis du CGI	5,5%		Titre IV – Véhicules pour handicapés physiques
TV	Titre V non mentionné dans le CGI	20,0%		Titre V – Dispositifs médicaux invasifs non éligibles au titre III